

# La Rivière-Saint-Sauveur

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

# Tu du pont



Année 2025 - N°6



15  
Mars**"Un jardin, un arbre"**  
distribution et ateliers de  
14h00 à 16h30 devant la mairie.12  
AvrilDistribution de graines devant la mairie de  
14h00 à 16h30. N'oubliez pas votre récipient!25  
Juin

Le voyages des seniors.

28  
Septembre

Le repas des seniors.

4 et 5  
Octobre

Le salon des Arts.

3. Le mot du Maire
4. Espace de Vie Social - APC
6. Notre école
8. Ça bouge chez nos commerçants
10. Étude sur la commune nouvelle
12. Ensemble pour nos cérémonies
13. Le moment de nos aînés.
14. Concour des maison et jardins fleuris.
15. Salon des arts
16. Travaux et aménagement
18. Les risques majeurs
20. Notre commune au naturel.
22. Le mot des associations



## Numéros utiles

Pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

La maison médicale : 02.31.98.72.26

La pharmacie : 02.31.98.70.20

L'hôpital : 02.81.89.89.89

Pharmacie de garde : 32.27

Accueil de loisirs : 06.47.14.27.41

École : 06.76.27.22.17

VEOLIA : 09.69.39.56.34

SAUR : 02.14.37.40.00

ENGIE : 09.69.39.99.93

CCPHB : 02.31.14.29.30

Espace de Vie Sociale : 06.37.42.68.94

Micro-crèche : 02.31.89.78.01

Directeur de publication : Didier DEPIROU

Rédaction : Anne PETIT, Virginie PILATTE,  
François FARIDE, Thierry GIMER, Jessyca PEYROCHE,

Réalisation : Sabrina Bouzaïda

Impression : IBL-GRAPHIQUE

# *Le mot du* **MAIRE**



Chères Saint-Sauveuraises, chers Saint-Sauveurais,

L'année 2024 aura été l'année du dynamisme. Nous avons eu le plaisir de voir s'installer de nouvelles enseignes et commerces et nous voir attribuer par le Préfet la dénomination de « commune touristique ».

La nouvelle aire de camping-cars a accueilli plus de 7000 personnes en quelques mois, dont 53% de touristes étrangers.

La halle couverte, la « Halle de la Forge », qui sera construite avant l'été place Harel avec le soutien du Conseil Départemental du Calvados sera un nouvel atout pour l'attractivité du centre-bourg, accueillant un marché alimentaire, des food-trucks, mais aussi des animations en saison dont nous pourrons tous profiter.

Le nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) adopté par la CCPHB devait adapter les directives du SCOT au plus près du territoire. La complexité des règlementations et des enjeux ne m'a pas empêché de maintenir mon cap : garantir le dynamisme de la commune tout en limitant les excès. Permettre à de nouveaux habitants de s'installer et permettre aux anciens de rester dans la commune qu'ils aiment grâce à la construction de logements plus adaptés.

Le dynamisme se voit aussi et surtout ! dans le lien social.

Le salon des Arts connaît chaque année un succès grandissant et justifié. L'Espace de Vie Sociale Municipale continue d'innover avec de nouveaux ateliers (modelage, composition florale, ...) et de nouvelles idées portées par des habitants. Un nouvel espace accolé à la mairie y a été attribué pour accueillir ces nouvelles initiatives.

Il y a des rencontres, des échanges, des expérimentations, des réflexions et beaucoup de rires.

Et c'est exactement ce que je vous souhaite pour cette année 2025 :

de la santé, de belles rencontres et des instants de joie !

vosre Maire,

***Didier DEPIROU***

# Qui a dit que la vie en communauté devait être ennuyeuse ?

Notre espace de vie sociale est bien plus qu'un simple lieu de rencontres. C'est un véritable terrain de jeu où se mêlent rires, partages et découvertes. Chaque jour, nous vous proposons une multitude d'activités pour tisser des liens, développer vos talents et simplement passer un bon moment.



## *Les bienfaits des activités partagées :*

- **Renforcer** les liens sociaux : Faire des activités en groupe permet de créer des liens durables et de se sentir moins isolé.
- **Développer** de nouvelles compétences : Nos ateliers sont l'occasion d'apprendre de nouvelles choses et de se découvrir de nouveaux talents.
- **Améliorer** le bien-être : Le partage d'expériences positives et la pratique d'activités agréables contribuent à améliorer notre bien-être physique et mental.



## ***Des activités pour tous les goûts et tous les âges :***

- **Enfants** : Ateliers créatifs, jeux éducatifs, histoires contées...
- **Adultes** : Sports, ateliers créatifs divers, soirées parentalité, atelier numérique...
- **Seniors** : Gymnastique douce, ateliers créatifs, Danse en ligne, atelier numérique...



**Notre espace de vie sociale municipal est un lieu où chacun peut trouver sa place et s'épanouir.**

**Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous et participez à nos nombreuses activités !**

**Ensemble, créons une communauté dynamique et solidaire.**

## **RENCONTRE AU CONSEIL RÉGIONAL DE CAEN : ÉCHANGES AUTOUR DES AGENCES POSTALES COMMUNALES**

Le 10 décembre 2024, une rencontre a eu lieu au Conseil Régional de Caen entre les maires et agents des agences postales communales, et les représentants du groupe La Poste. Étaient présents : Christian Letourneur, délégué territorial du groupe La Poste dans le Calvados, Frédéric Bonté, directeur adjoint de la branche grand public et numérique Normandie, ainsi que Xavier Charles, président de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale du Calvados. Pour représenter notre commune, Mme Anne Petit, première adjointe au maire, et Mme Estelle Lihard-Leboucher, agent d'accueil de notre agence postale communale, ont participé à cet échange. Ce moment a permis de faire le point avec les communes sur les contrats de présence postale et d'évaluer le fonctionnement des agences postales communales. Concernant La Rivière-Saint-Sauveur, le bilan après deux ans d'ouverture a été présenté, incluant la fréquentation journalière et les retours de satisfaction des habitants. Les prestations proposées par les agences postales communales ont également été rappelées, avec un focus sur les nouveaux services mis en place : Le volet seniors « Veiller sur mes parents », La Banque Postale, La téléphonie mobile, La vente de vélos à assistance électrique recyclés. Cette journée a également été enrichie par les retours d'expérience des agents postaux communaux, renforçant la collaboration entre les différents acteurs. Pour plus d'informations sur les services proposés par La Poste, vous pouvez consulter leur site internet.



## RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Le 2 septembre 2024, les 170 élèves ont fait leur rentrée scolaire, répartis entre 56 élèves à la Maternelle et 114 à l'Élémentaire. Les effectifs, plutôt constants d'une année scolaire à l'autre, témoignent de la stabilité des effectifs de l'établissement. La municipalité, présente lors de l'ouverture des écoles, a souhaité une bonne année scolaire aux élèves, aux enseignants ainsi qu'aux agents municipaux.

### ÉQUIPEMENTS



En juin dernier, 4 ordinateurs supplémentaires ont été livrés pour les classes élémentaires, complétant les équipements acquis en 2022 dans le cadre du plan de relance et de continuité pédagogique. Ces ordinateurs permettront aux élèves de travailler en groupes de quatre par classe. Pour assurer une égalité d'équipement dans toutes les classes, un programme d'investissement progressif sur plusieurs années a été validé en commission, prévoyant l'ajout de quatre nouveaux ordinateurs chaque année.

### CONCOURS DE MAQUETTES DURANT LA POSE MÉRIDIANNE

Pour la deuxième année consécutive, les élèves déjeunant à la cantine ont participé à un concours de maquettes organisé par les animateurs. Leurs créations, toujours aussi surprenantes et réalisées avec minutie, ont été présentées à un jury composé de M. Depirou, Maire, Mme Petit, adjointe au Maire, Mme Renard, directrice, ainsi que des membres bénévoles de l'EVS et de Morgane Thébaud directrice. L'équipe gagnante s'est vue attribuer une coupe, remise en jeu chaque année, tandis que l'ensemble des participants a reçu un prix remis par M. Depirou



### SÉCURITE AUX ABORDS DU SITE MATERNELLE, ROUTE DU BANC

Afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école Maternelle route du Banc, des mobiliers urbains seront installés. Des équipements pédagogiques pour signaler la présence d'enfants aux abords du parking de l'école et du stade de foot seront installés ainsi que des crayons de couleurs géants dans la cours de l'école. Nous espérons qu'avec ces aménagements, les usagers de cette route seront plus attentifs et redoubleront de prudence sur cette zone déjà limitée à 30km/H où enfants et parents circulent à pied.

## **LA KERMESSE DES ÉCOLES : UN MOMENT FESTIF MALGRÉ LA MÉTÉO !**

Le vendredi 14 juin 2024, la traditionnelle Kermesse des écoles a rassemblé enfants, parents et enseignants sur le site de la maternelle pour une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage. Malgré une météo capricieuse qui a contraint à déplacer les représentations prévues en plein air, les enfants ont brillamment présenté leurs spectacles devant leurs familles dans la salle de motricité, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Dans une ambiance festive et détendue, petits et grands ont profité des animations proposées tout au long de la journée. Sous le préau, l'Association des Parents d'Élèves (APE La Récréation) avait préparé avec soin une variété de stands de jeux, ravissant les enfants, ainsi qu'un espace de collation pour les gourmands. Gâteaux et boissons faits maison, offerts par les membres de l'association, ont régalé les participants, renforçant le succès de cette édition. Cette kermesse, véritable moment de retrouvailles et de joie, témoigne une fois encore de l'engagement et de la collaboration entre l'école, les parents et les bénévoles, pour offrir aux enfants une fête mémorable



### **NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : UN PROJET EN MARCHÉ**

Le projet de création d'un groupe scolaire sur notre commune remonte à l'année 2000. À cette époque, une déclaration d'intérêt public avait été faite pour le terrain dit « Cauvin », situé route du Banc Herbé. Ce projet a abouti en 2011 à l'ouverture de l'école maternelle, dont les bâtiments ont été conçus pour être modulables : ils incluent des salles de classe, une garderie, une salle de motricité et une salle de restauration, toutes adaptables en fonction des besoins. Aujourd'hui, 13 100 m<sup>2</sup> de terrain communal restent disponibles sur le site, réservés à de futurs équipements publics. Pour la création de la nouvelle école élémentaire, un Comité de Pilotage (COFIL) et un Comité Technique (COTECH) ont été constitués. Un cahier des charges a été élaboré pour recruter un programmiste. Des échanges ont déjà eu lieu avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Département, permettant de définir des hypothèses architecturales et d'obtenir des premières estimations des coûts. La prochaine étape consistera à organiser, dès le début de l'année 2025, des rencontres avec le COFIL, le COTECH et nos partenaires afin d'affiner le projet et de concrétiser cette nouvelle école, pensée pour répondre aux besoins des générations futures.



*à bouge*

### SALON DE TATOUAGE "LANAË TATTOO"

Depuis le 22 mai dernier, Eloïse qui a grandi à la Rivière-Saint-Sauveur a voulu rester aux sources pour y ouvrir son premier salon de tatouages "Lanaë TATTOO" au 6 rue du port. Ce salon de tatouages vous accueillera dans une décoration d'un mélange de style ancien avec sa touche contemporaine et artistique. À 24 ans cette jeune femme exerce avec passion son métier, artiste dans l'âme, elle réalise ses tatouages "Flashes" et vos compositions personnalisées. Quel que soit le style que vous choisissiez, réaliste, gravure, fine line, ornementale, en noir et blanc ou en couleur elle saura s'adapter à votre demande et réalisera votre tatouage qui sera une véritable œuvre d'art. Les rendez-vous se prennent au 06.16.57.58.98. Horaires d'ouverture du mercredi au samedi de 11h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Retrouvez là sur Instagram [lanae\\_tattoo](#) ou sur Facebook Lanaë Tattoo.



### SALON DE COIFFURE

Manon a ouvert son premier salon de coiffure mixte le 05 octobre dernier, au 6 rue du Port. Diplômée d'un CAP - BP -BM - visagiste coloriste avec le label de maître artisan et experte en balayage. Pour le plus grand confort de ses clients, lors de votre passage au bac le shampoing se fera sur un fauteuil en position allongé afin de profiter pleinement d'un moment de détente de votre cuir chevelu. Manon vous accueillera aux horaires suivants : lundi - mardi -jeudi et vendredi de 9h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 14h30 en continu. Fermeture hebdomadaire le mercredi. Vos rendez-vous pourront se prendre soit par téléphone au 09.62.58.57.10 soit en ligne via la plateforme de RDV Planity.

**NOS FOOD TRUCKS  
PLACE HAREL**





## LA BOUTIQUE TABERNULA

La boutique Tabernula fait cap sur la Rivière-Saint-Sauveur pour un nouveau chapitre. Après un passage à Paris puis Honfleur, j'y propose des produits de nos régions de la table à la décoration. Je prends plaisir à dénicher et à proposer des objets que j'utilise moi-même au quotidien. Retrouvez-y un mélange de : poteries alsaciennes, normandes, portugaises, linges basques, couteaux espagnols, filets normands, tableaux et brocante, etc... La boutique a levé son rideau le mercredi 13 novembre au 26 rue du Bourg. Les jours d'ouvertures sont le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Je serais ravie de vous y recevoir pour vous partager l'univers de la boutique. Sophie Habert.

Adresse mail : [s.habert@tabernula.fr](mailto:s.habert@tabernula.fr) site internet : <https://www.tabernula.fr/>

Instagram : @tabernulahonfleur Facebook:

<https://www.facebook.com/tabernula.honfleur/>

## CAMPING-CAR PARK

Après quelques travaux de voirie réalisés par la commune et des aménagements des raccordements : des bornes à eau et d'électricité réalisés par le prestataire, l'aire de camping-car située route du banc est maintenant gérée par « Camping – Car Park » La capacité d'accueil est de 16 camping cars, les réservations peuvent se faire en ligne sur le site où les places disponibles sont affichées en temps réel, ou directement à la borne d'entrée. Bilan de la saison estivale 2024 : 88% de fréquentation.



- 2784 nombres nuits enregistrées.
- 6960 nombre de touristes ayant séjourné sur l'aire

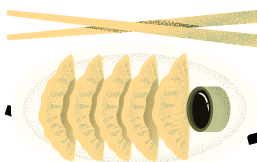
### **Chez Pilou**

*poulet, burger, panini  
les lundis  
de 17h30 à 21h00*



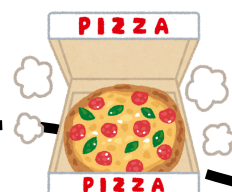
### **AAeii wok**

*cuisine asiatique  
les samedis  
de 16h00 - 20h00*



### **MC pizza Cecilia**

*les mercredis  
de 18h00 - 21h30*





# Honfleur - La Rivière-Saint-Sauveur

## Le point sur le sujet de commune nouvelle.

Depuis 2021, il est un sujet qui revient régulièrement sur la table des élus de Honfleur et de La Rivière-Saint-Sauveur : le projet de commune nouvelle (soit la fusion des communes). « La réflexion autour d'une commune nouvelle est naturellement née d'un constat : celui que nos deux communes faisaient déjà beaucoup de choses ensemble », détaille Michel Lamarre.

### Quelles sont ces raisons ?

Limitrophes l'une de l'autre, les deux collectivités travaillent déjà, chaque jour, ensemble. « La salle des fêtes de Honfleur est sur la commune de La Rivière-Saint-Sauveur, tout comme les serres municipales ou encore les nouveaux logements du Plateau (les habitants sont tous résidents de La Rivière-Saint-Sauveur). Le Village de Marques et la zone d'activités, pourtant juste en face de La Rivière-Saint-Sauveur, sont en réalité sur la commune de Honfleur », liste Didier Depirou. « Et ce n'est pas tout : le service de portage de repas, proposé aux Honfleurais, s'étend jusqu'à La Rivière-Saint-Sauveur où certains de nos aînés logent. Il en va de même pour l'Ecole de musique, qui accueille des enfants et des adultes de La Rivière-Saint-Sauveur », ajoute Michel Lamarre. « De plus, il y a un peu plus d'une année, la gestion des buses de l'avenue Liabastre a montré notre facilité à œuvrer ensemble », souligne Didier Depirou. L'entrée Est, l'enchevêtrement urbain et des espaces verts... tout a en effet poussé les élus à s'interroger sur la pertinence d'une fusion.

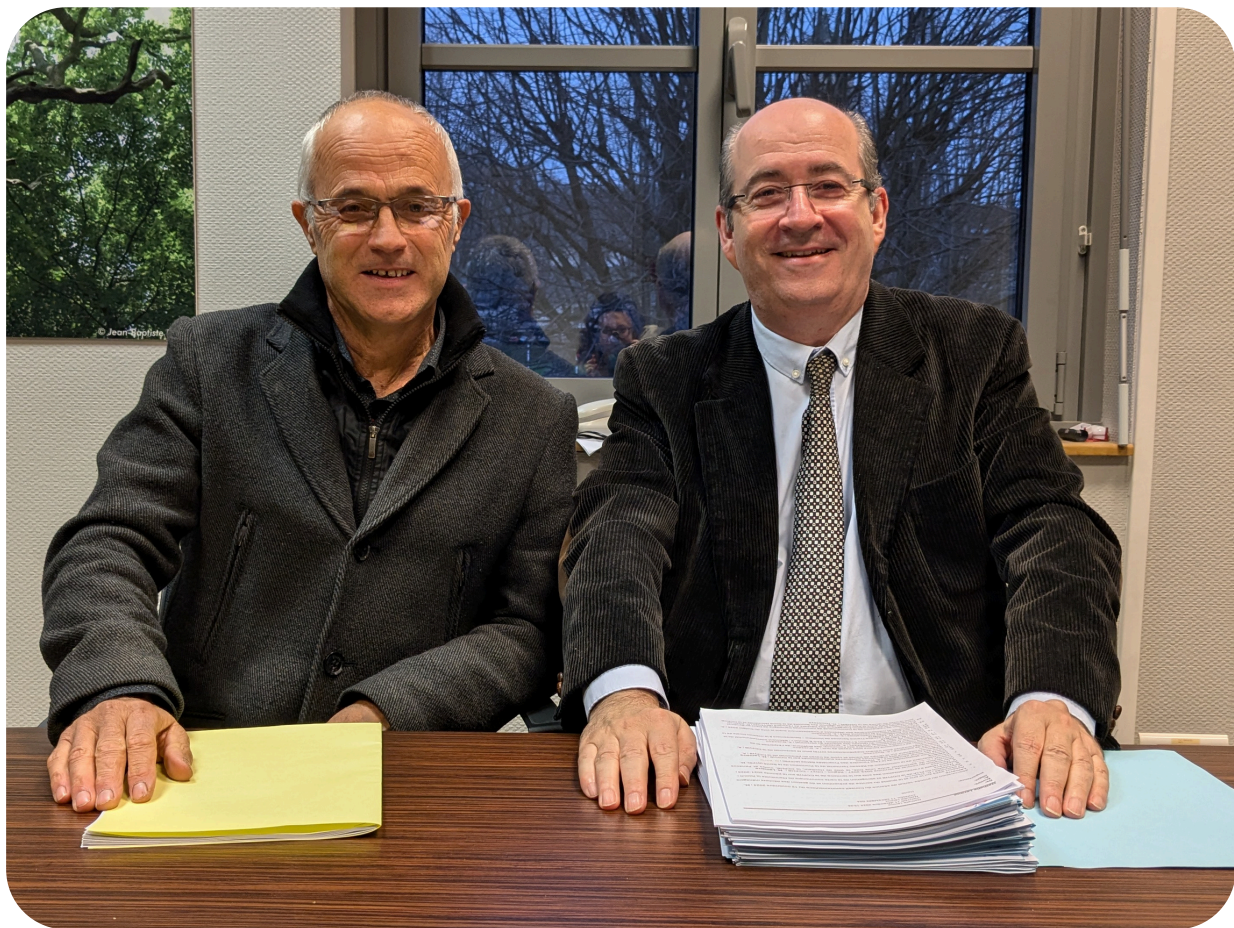
### Quels avantages à une potentielle fusion des deux communes ?

Quand le sujet a été mis sur la table, l'Etat français octroyait, à cette époque, des aides financières aux communes qui fusionnaient. Alors, pour en mesurer les impacts, les deux conseils municipaux ont ainsi décidé de s'appuyer, ensemble, sur l'expertise d'un cabinet d'études. « Si nous avons décidé de nous regrouper, nous aurions été la 7<sup>e</sup> commune du Calvados, en nombre d'habitants, ce qui a un impact considérable notamment en termes de subventions sur nos dossiers importants », rappelle Michel Lamarre, qui précise que l'étude a coûté 13 700 €, répartie sur les deux communes au prorata du nombre d'habitants. Une étude, qui a été réalisée via des rencontres avec les élus (majorités et minorités) et les services municipaux.

Une commune nouvelle entre Honfleur et sa voisine La Rivière-Saint-Sauveur aurait également pu permettre de renforcer de nombreux services, comme la Police Municipale.

## Qu'en est-il aujourd'hui ?

« Dès le départ, nous avons tous deux [Michel Lamarre et Didier Depirou, ndlr] le souhait que la décision finale revienne à nos habitants, via un référendum. Nous avons conscience qu'il ne fallait pas brusquer cette décision, car même si nous sommes convaincus que l'avenir des deux communes est lié, il s'agit tout de même, au fond, de l'identité des deux communes, et surtout, de leurs habitants », tiennent à souligner les deux élus.



**« L'étude a conclu que nos deux communes étaient financièrement saines, ayant une culture très ancrée de partenariat. Mais la temporalité n'est pas la bonne. Il appartiendra aux équipes élues aux prochaines élections municipales de reprendre cette réflexion sur la base du travail que nous avons réalisé. Dans tous les cas, ce sont les habitants de Honfleur et ceux de La Rivière-Saint-Sauveur qui décideront », concluent à l'unisson les deux maires.**

*Ensemble pour*

Les cérémonies traditionnelles du devoir de mémoire se sont déroulées aux dates suivantes : le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre, au monument aux morts situé place Henri-Sale. Ces événements ont rassemblé le Maire, M. Depirou, des élus, des anciens combattants, ainsi que des habitants et des enfants de l'école élémentaire, accompagnés de leurs enseignantes. À l'issue des commémorations, M. Depirou a convié les participants à se retrouver en Mairie pour partager un verre de l'amitié, offert par les élus. Un moment de recueillement a également eu lieu le 9 mars 2024, devant la stèle de la Nobel, en l'honneur des médaillés du travail et des défunts de la Nobel.

**LES CLÉMATITES**

Le 13 mars 2024, les logements du quartier des Hauts Bords, rue de Virginie, gérés par 3F NORMANVIE, ont été inaugurés lors d'une cérémonie officielle. Ces 80 logements, modernes et fonctionnels, viennent répondre à un besoin important en matière de logement social sur notre territoire, offrant ainsi un cadre de vie agréable et adapté aux familles, aux jeunes actifs et aux seniors. M. Depirou, Maire, et Mme Petit, 1ère Adjointe, se sont pleinement investis dans le processus d'attribution des logements, participant aux commissions qui se sont déroulées entre mai et juillet 2024 au siège de 3F NORMANVIE à Caen. Grâce à leur implication, ils ont pu défendre les dossiers des demandeurs issus de notre commune, favorisant ainsi l'accès au logement pour de nombreux habitants du territoire. Dès la fin du mois de juillet, tous les logements avaient trouvé leurs locataires, preuve de l'engouement suscité par ce nouveau programme. Ces attributions marquent une étape importante pour le quartier des Hauts Bords, qui continue de se développer tout en renforçant sa mixité sociale et son attractivité.



## LE VOYAGE DES AÎNÉS

“Rillettes et Tour de France” était le thème du voyage des seniors organisé le 26 juin 2024. Partis de La Rivière-Saint-Sauveur à 7h30, les participants sont arrivés à Mamers à 10h00, où ils ont été accueillis par un guide. Celui-ci les a accompagnés dans la découverte des curiosités architecturales de la ville. La matinée s’est poursuivie par une rencontre avec la confrérie des Chevaliers des Rillettes Sarthoises, un moment gourmand qui a enchanté les voyageurs grâce à une dégustation savoureuse. Ensuite, le groupe a rejoint un restaurant pour partager un déjeuner convivial. L’après-midi, le bus a conduit les seniors à La Fresnaye-sur-Chedouet pour visiter le Musée du Vélo. Ils y ont découvert «L’Histoire Vivante du Cyclisme de 1890 à nos jours», une exposition riche en souvenirs : vélos d’époque, objets du Tour de France, maillots historiques, vidéos et bien d’autres trésors. Après une belle journée marquée par la découverte et la convivialité, les participants sont rentrés à 18h00, ravis de cette escapade mémorable.

*Le moment*

DE NOS AÎNÉS



### LE REPAS DE NOS AÎNÉS

Le 29 septembre 2024, les 133 habitants inscrits se sont retrouvés à la salle polyvalente de l’Orange, route du Banc, pour partager un moment chaleureux et convivial lors du traditionnel repas des aînés, organisé dans une ambiance romantique. Les décorations soigneusement réalisées ont émerveillé les invités, qui ont pris plaisir à immortaliser cette journée avec des photos souvenirs. Le repas, préparé et servi avec soin par Honfleur Traiteur, a une fois encore enchanté les papilles des convives. L’animation musicale, assurée par Patrick Laville, a rythmé cette belle journée, entre chansons à fredonner et danses entraînantes. Au moment des au revoir, toujours trop précipités, une rose a été offerte aux dames par les élues, prolongeant un peu plus cette ambiance de fête empreinte de douceur et de convivialité.





Comme chaque année, la commune a organisé son traditionnel concours des maisons et jardins fleuris, ainsi que celui des façades et balcons. Pour cette édition, 10 participants ont relevé le défi. Les trois premiers lauréats de chacune des deux catégories ont été inscrits au concours départemental, mettant en lumière la qualité et la créativité des aménagements réalisés dans notre commune. La remise des prix s'est tenue le 16 octobre dernier à la salle polyvalente, en présence de tous les participants. Les lauréats ont été récompensés par des bons d'achat à utiliser chez la fleuriste locale, la

Longère Fleurie. Ce moment convivial s'est prolongé autour du verre de l'amitié, permettant des échanges chaleureux entre les passionnés de jardinage. Cette année, notre commune a également eu l'honneur d'accueillir la remise des prix du concours départemental des Villes et Villages Fleuris. La Rivière-Saint-Sauveur a fièrement maintenu sa 3ème fleur pour 2024, témoignant de son engagement en faveur du fleurissement et de la qualité de vie. Nous félicitons tout particulièrement M. Sébastien Crespin, habitant de Saint-Sauveur, qui s'est distingué en remportant le 3ème prix départemental dans la catégorie maisons et jardins fleuris. Ce concours est une belle opportunité pour mettre en valeur les efforts des habitants dans l'embellissement de notre cadre de vie. La participation est ouverte à tous les riverains possédant un jardin ou un balcon visible depuis la rue. Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition! Les inscriptions se font dès à présent auprès du secrétariat de la mairie.

### **Maison et Jardin :**

#### **1ère place :**

- CRESPIN Sébastien  
Rue de la Nobel
- CONSTANT Louis  
La desmellerie

#### **2ème place :**

- MARTIN Didier  
Vallée d'Ingrès

#### **3ème place :**

- LEMARCHAND Yannick  
Rue des Coteaux St-Clair

### **Façade et Balcon :**

#### **1ère place :**

- MARIE Marcel  
Chemin de la Bouveterie

#### **2ème place :**

- AUDOU Nicole  
Place de l'église

#### **3ème place :**

- VILLEZ Yvette  
Rue Gustave Binet



Le week-end du 12 et 13 octobre 2024, s'est tenu un événement automnal désormais incontournable pour les amateurs d'art et de culture. Cette édition a été particulièrement émouvante, rendant hommage à Jean-Marc Boucher, artiste peintre et membre d'Auguste Escoffier, qui avait régulièrement participé au Salon des Arts de La Rivière-Saint-Sauveur. Sa disparition brutale en décembre 2023 a marqué les esprits. À travers le thème du concours, "Du couteau au pinceau, l'art culinaire", les artistes participants ont pu exprimer leur amitié et leur admiration pour Jean-Marc, offrant ainsi un ultime hommage artistique sur leurs toiles. Le salon a attiré un large public venu admirer les œuvres de 58 artistes peintres, sculpteurs et photographes. Les créations des plus jeunes, issues des écoles maternelle et élémentaire ainsi que de l'atelier de modelage de l'EVS, ont également suscité l'enthousiasme des visiteurs, contribuant à la richesse de cet événement culturel. La présidente du jury, Isabelle Maury, peintre des armées, a honoré cette édition de sa présence en remettant les prix aux lauréats du concours. Les trois premiers artistes de chaque catégorie ont été récompensés par des bons d'achat à dépenser chez les commerçants de La Rivière-Saint-Sauveur, valorisant ainsi l'économie locale. L'édition 2025 est déjà annoncée pour les 4 et 5 octobre prochains. Les artistes souhaitant participer sont invités à s'inscrire dès à présent auprès du secrétariat de la mairie. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour célébrer à nouveau la créativité et le talent.

Le salon

# DES ARTS



### **Prix du jury sculpteur :**

1er prix - Catherine JOLY  
2ème prix - Véronique CHAMBEAU



### **Prix du jury peinture :**

1er prix - Pascal CIESLAK  
2ème prix - Daniel PILLON  
3ème prix - Jacky GOULET



### **Prix du jury photographe :**

1er prix - Sébastien MASSON  
2ème prix - David LACAILLE

### **Prix du public :**

Véronique CHAMBRELAN

## DÉNOMINATION D'ESPACES PUBLICS

Le 10 octobre 2024, le conseil municipal a approuvé la dénomination de plusieurs espaces publics dans le but de faciliter leur géolocalisation. Ainsi, le parking de l'école élémentaire sera désormais appelé « Place Henri-Sale », le parking de l'ancien camping-cars deviendra « Place des Caboteurs », la salle polyvalente sera désignée comme « Salle polyvalente de l'Orange », et la future halle couverte portera le nom de « Halle de la Forge ».

### PASSERELLE DU PARC DE LA MORELLE

Le 8 avril 2024, la passerelle du Parc de la Morelle a été inaugurée en grande pompe, reliant la voie verte au rond-point du Parc d'Activité Calvados Honfleur (PACH). Cette cérémonie a réuni M. Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados, Mme Audrey Gadenne, Vice-Présidente, et M. Depirou, Maire de La Rivière-Saint-Sauveur. Ce projet s'inscrit dans le développement des itinéraires cyclables de la Seine à Vélo et de la Vélomaritime. Entre 2020 et 2023, le Département du Calvados a investi dans trois initiatives phares sur le territoire honfleurais : la création de 6 kilomètres de voies vertes, 3 kilomètres de liaisons cyclables et la construction de cette passerelle, désormais un point de connexion stratégique pour les cyclistes.



### CONVENTION TRAVAUX DES BUSES AVENUE RUE MARCEL LIABASTRE



En 2023, l'effondrement d'une buse métallique annelée sous le rond-point de l'Avenue Marcel Liabastre a provoqué l'obstruction du lit de la Morelle, créant un risque important d'affaissement de la chaussée. Face à cette situation, les communes de Honfleur et La Rivière-Saint-Sauveur, partageant cet espace territorial, ont pris la décision de fermer la rue en juillet 2023.

Après une phase d'études approfondies et d'analyse des solutions techniques possibles, les élus ont opté pour le remplacement des deux buses endommagées et l'ajout d'une troisième, afin d'améliorer l'écoulement des eaux. Le coût total des travaux s'est élevé à 350 000 € HT (420 000 € TTC).

Lors du conseil municipal du 10 octobre 2024, une convention a été adoptée pour préciser la répartition des coûts de cet investissement ainsi que l'entretien futur de l'infrastructure : 1/3 à la charge de La Rivière-Saint-Sauveur et 2/3 à celle de la commune de Honfleur.

## RÉFECTION DE VOIRIES

Au cours de l'année 2024, des travaux d'enrobé ont été effectués sur la voirie, notamment rue du Parc de la Source et dans le Chemin du Mont-Bouis. Ces interventions ont été réalisées par les services de la CCPHB dans le cadre de leur compétence en matière de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie.



## SYNDICAT D'ÉNERGIE DU CALVADOS (SDEC)

Dans le cadre de son engagement en faveur de la Transition Énergétique, la commune a signé une convention avec le SDEC, structurée en deux volets.

**Niveau 1** : Suivi des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine bâti communal.

**Niveau 2** : Élaboration et suivi d'une stratégie de rénovation énergétique adaptée.

Dans ce cadre, deux bâtiments prioritaires ont été identifiés : l'école maternelle et la salle polyvalente de l'Orange. Ces actions visent à réduire l'empreinte énergétique de la commune tout en améliorant l'efficacité et le confort des équipements publics.

## SDIS DÉFENSE INCENDIE

Dans le cadre de l'actualisation du schéma de défense incendie de notre commune une borne supplémentaire a été installée chemin de La Bouveterie. Notre commune compte actuellement 55 bornes.

## CIMETIÈRE

*Des travaux de rénovation et d'aménagement ont récemment été réalisés au cimetière. Ces améliorations visent à offrir un cadre plus accueillant et respectueux pour les familles et à embellir cet espace de mémoire.*



## PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Une série de travaux importants est programmée sur la commune pour l'année 2025. Certains projets débiteront dès le début de l'année, et l'ensemble des réalisations sera finalisé durant l'année.

- **Salle Polyvalente de l'Orange** : Rénovation énergétique pour améliorer les performances et réduire les consommations.
- **Passerelle du chemin du Gué** : Réfection complète pour garantir la sécurité et la durabilité de l'infrastructure.
- **Église** : Restauration minutieuse de 16 vitraux afin de préserver le patrimoine local.
- **Mairie** : Rafrâichissement des peintures dans les bureaux et la Salle des Mariages.

Ces travaux reflètent l'engagement de la municipalité à améliorer les équipements communaux et à valoriser le patrimoine.

# ASSOCIATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS POUR LA MAÎTRISE DE POLLUTIONS ET RISQUES MAJEURS INDUSTRIELS.

Le 3 octobre 2024, la commune a participé à une rencontre organisée par l'Association Nationale des Collectivités pour la Maîtrise des Pollutions et Risques Majeurs Industriels (AMARIS). Cet événement avait pour objectif de mobiliser les acteurs de la prévention des risques, les experts, et, pour la première fois, les riverains. La présence de ces derniers, souhaitée par AMARIS, visait à leur permettre de faire entendre leur voix en tant qu'acteurs essentiels du territoire. Ensemble, participants et intervenants ont construit un programme riche autour de sujets cruciaux et d'actualité:

- Les pollutions industrielles,
- Les PFAS (polluants persistants responsables de contaminations de l'eau potable),
- La transition industrielle,
- Les risques "natech" (accidents technologiques déclenchés par des événements naturels),
- Le dialogue territorial et la culture des risques.

Cette journée, marquée par un esprit de dialogue et d'ouverture insufflé par le président d'AMARIS, a permis d'aller au-delà des clivages pour proposer une réflexion approfondie sur ces thématiques. Les échanges de grande qualité ont abouti à une prise de position cruciale :

1. Intégrer les enjeux des pollutions industrielles dans l'agenda politique.
2. Favoriser un travail collectif à la fois à l'échelle nationale et locale.
3. Renforcer la confiance et l'association des habitants dans les stratégies de territoire.

Dans ce contexte, AMARIS a annoncé un changement de nom pour mieux refléter sa mission élargie : elle devient désormais l'Association Nationale des Collectivités pour la Maîtrise des Pollutions et des Risques Industriels. Le président de l'association a exprimé sa volonté de poursuivre le développement de conditions favorables à des rencontres constructives et fructueuses entre tous les acteurs concernés par la prévention des risques technologiques et chroniques.

VOUS HABITEZ DANS UNE ZONE A

## RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Comment êtes-vous alertés ?

### LES SIRÈNES SONT DÉCLENCHÉES

Elles retentissent  3 x 1 minute 41 avec des intervalles de 5 secondes.

**IL EST ALORS IMPORTANT D'ADOPTER LES BONS REFLEXES !**

(voir au dos)



Pour se familiariser avec les sirènes d'alerte

### FIN DE L'ALERTE

Elle est signalée par un son continu de 30 secondes.

Vous pouvez alors sortir de votre lieu de mise à l'abri et aérer les locaux. Restez attentifs aux consignes des autorités.



**Signal TEST**  
le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois

**Signal d'essai**  1 x 1 minute 41

## RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

L'alerte est donnée, que faire ?

### ADOPTER LES BONS REFLEXES !



**Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche**

- Ne restez ni à l'extérieur ni dans votre véhicule.
- Fermez les portes, les volets et les fenêtres.
- Calfeutrez les ouvertures et les aérations.



**Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités**

- France Bleu HN : 95.1 FM
- France Bleu BN : 102.2 FM
- France Inter : 88.9 FM



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

- Ils sont en sécurité, leurs enseignants connaissent les consignes.
- En vous déplaçant, vous mettez votre vie en danger et gênez les secours.



**Ne téléphonez pas**  
Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.

Plus d'infos : [www.ormes.fr](http://www.ormes.fr)  
Alerte Estuaire @alertestuaire  
Allo Industrie : 0800 101 092



## RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DE TOTAL

La question des risques majeurs, technologiques comme naturels, est un sujet que nous connaissons bien à la Rivière-Saint-Sauveur. Le risque inondation, bien sûr, mais aussi le risque industriel. Nous pensons évidemment à la zone industrialo-portuaire du Havre et ses sites SEVESO seuil haut. Mais je n'oublie pas que c'est une part importante de notre commune, pendant presque un siècle : la NOBEL BOZEL et la fabrique de celluloïd... En plein centre-bourg ! Où on eut lieu 2 explosions dont la dernière a causé la mort de plusieurs personnes. Je me suis personnellement impliqué dans cette démarche de culture du risque. On ne doit ni fermer naïvement les yeux ni oublier notre responsabilité individuelle de consommateur. Grâce à l'ORMES et à AMARIS, nous participons à l'échange de pratiques et à l'amélioration constante de nos protocoles de mise en sûreté - dorénavant sur une coordination intercommunale. La rencontre et l'échange direct avec des responsables industriels (M. David MARION, directeur de la plateforme TOTAL, M. Nicolas ADAM, directeur de site LUBRIZOL) font partie d'une nouvelle approche : expliquer les attentes, voire les inquiétudes des riverains et comprendre les enjeux et efforts des entreprises, tant sur le plan de la sécurité que sur le plan environnemental. C'est dans cet esprit de dialogue et de sensibilisation que nous allons organiser à la salle polyvalente de l'Orange le week-end du 24 mai 2025 un salon sur le thème « environnement, industrie et riverains : l'heure du dialogue ».



## CONSIGNES GÉNÉRALES À SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT

Incendie, explosion, nuage toxique



Signal d'alerte

**VOUS RECEVEZ UNE ALERTE**  
sur votre téléphone portable via le dispositif FR-Alert. Appliquez et respectez les consignes.

**VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE**  
Un son montant et descendant **3 fois**  
**1 mn 41 s** séparées par un court silence

**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?**

**SCANNEZ-MOI**



**VOUS DEVEZ**

-  Entrer rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche. Ne restez pas à l'extérieur ou dans un véhicule.
-  Fermer portes et fenêtres. Éloignez vous-en. Coupez les ventilations.
-  Écouter la radio locale ou régionale. Respectez les consignes des autorités.

**VOUS NE DEVEZ PAS**

-  Aller chercher vos enfants à l'école, pour ne pas les exposer.
-  Fumer, ne faire ni flamme ni étincelle.
-  Téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours.

Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour sortir

 Signal de fin

**VOUS ENTENDEZ LA FIN D'ALERTE**  
Un son continu de 30 secondes

## ECO - PÂTURAGE

La parcelle herbeuse de l'ancienne ligne de chemin de fer, située chemin du Calvaire, a récemment été clôturée par la SNCF, propriétaire des lieux. Pour entretenir ce site de manière écologique, des moutons et des chèvres y ont été installés. Dès leur arrivée, ces nouveaux "locataires" ont débuté leur travail d'éco-pâturage. Cet espace, riche en végétation variée, a également vu deux naissances : deux chevreaux qui grandissent paisiblement dans cet environnement naturel.



## MOMENT INSOLITE

Le 28 août 2024, notre commune a eu la joie d'accueillir une visite surprise : un âne accompagné de sa propriétaire. Ce dernier a fait une halte devant la mairie, permettant à tous de figer cet instant en photos. Nous remercions chaleureusement sa propriétaire pour sa gentillesse et sa disponibilité, qui ont rendu ce moment inoubliable.

## LES JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux, véritables havres de verdure, offrent aux résidents un lieu privilégié pour cultiver leurs propres légumes, fleurs... dans une ambiance conviviale. Parallèlement, les élèves ont également accès à une parcelle leur permettant de découvrir les plaisirs du jardinage et de renouer avec la nature.



## DISTRIBUTIONS D'ARBRES ET DE GRAINES

Le programme de végétalisation de la commune a été engagé par la municipalité au printemps 2021. Depuis, 369 arbres fruitiers et ornementaux ont été distribués aux habitants, 40 arbres ont été plantés dans l'arboretum du Val de l'Orange avec la participation des élèves de l'école élémentaire. 16 arbres fruitiers (pommiers et poiriers) ont été plantés dans l'arboretum du bois Poupart chemin du lavoir. 12 arbres fruitiers ont été plantés (cerisiers et pommiers) dans l'arboretum des jardins familiaux. 100 arbustes (Troènes, Ifs et Houx) ont été plantés dans le futur cimetière paysager afin de constituer une haie bocagère. 5 arbres fruitiers en tiges (pommiers et poiriers) ont été plantés sur les parterres de la mairie et 22 en demi-tiges avec des fleurs en pied sur les pourtours. 33 arbres ont été plantés rue Saint Clair ainsi que 1000 arbustes et plantes vivaces et graminées. Au total 485 arbres ont été plantés sur le territoire Saint -Sauveurais en 4 ans. Pour compléter le fleurissement de la commune et participer au fleurissement des jardins, une distribution gratuite de graines mellifères et vivaces a lieu chaque année devant la mairie. Environ 50 habitants se sont déplacés pour retirer leur sachet de graines remis par les élus.



## LES FRELONS ASIATIQUES

Cette année, un total de 17 nids de frelons asiatiques a été éliminé. Cette situation souligne l'importance de rester vigilant, notamment lors des taille des haies. En effet, ces insectes peuvent se cacher dans des endroits inattendus. Il est donc recommandé de porter une attention particulière aux locaux moins fréquentés, tels que les abris de jardin, les maisonnettes pour enfants... qui sont souvent des refuges idéaux pour ces frelons. Il est crucial de prendre ces précautions, car chaque année, plusieurs décès liés aux piqûres de frelons asiatiques sont malheureusement à déplorer. En sensibilisant notre entourage, nous pouvons contribuer à réduire les risques et à assurer la sécurité de tous. Restons donc attentifs et vigilants dans nos espaces extérieurs.



**Abeille domestique**  
(*Apis mellifera*)



**Bourdon terrestre**  
(*Bombus terrestris*)



**Guêpe commune**  
(*Vespula vulgaris*)



**Frelon européen**  
(*Vespa crabro*)



**Frelon asiatique**  
(*Vespa velutina*)

# 3<sup>ème</sup> challenge Jean-Luc DUBOIS.



Le samedi 14 juin 2025.

Tournoi de foot à 8 catégorie : U11 et U13. 12 équipes par catégorie. 50 € par équipe (tarif dégressif selon le nombre d'équipe inscrite). Buvette et restauration sur place.

Contact : Julien FERRY : 06.34.18.04.43. mail : 521989@lfnfoot.com

## VILLAGE EN FÊTES

La toute nouvelle association Village en fêtes dont le but est de proposer des soirées festives dans la commune, a organisé en guise de premier évènement une soirée Quiz le 23 novembre 2024. Cette soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Les participants se sont pris au jeu en relevant le défi proposé par Monique Picquot la présidente de l'association et sont tous repartis avec des lots récoltés par l'équipe auprès des commerçants qui ont été très généreux. Les membres de l'association et sont tous repartis avec des lots récoltés par l'équipe auprès des commerçants qui ont été très généreux. Les membres de l'association Village en fêtes se sont déjà réunis pour réfléchir à d'autres projets pour 2025 et vous proposent une soirée dansante costumée le 29 mars 2025. Donc, à vos ciseaux, à vos aiguilles, et surtout à votre imagination en utilisant tant les ressourceries que vos anciennes fripes... et si vous ne voulez pas vous costumer, un chapeau, une moustache feront l'affaire ! L'équipe reste à l'écoute pour tous renseignements ou toutes suggestions. N'hésitez pas à les contacter au 0681812792.



## LISTE DES ASSOCIATIONS

- **APE LA RECREATION**  
Mme NOELLE : 06.24.57.52.40
- **QI GONG**  
Mme BORDIER : 06.75.20.55.27
- **STADE SAINT-SAUVEURAIS**  
Mme DIT DUCHEMIN : 06.99.23.41.41
- **LE LOTUS BLANC**  
Mme GALBRUN : 06.84.91.71.28
- **UCIA**  
Mme. LETORT : 06.70.51.14.74
- **LA MAM LES COCCINELLES**  
Mme LEREVEREND : 02.50.43.92.38.
- **LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL**  
M. DOYET : 06.80.04.61.68
- **LES ANCIENS COMBATTANTS**  
M. LE BERRE : 02.31.98.72.22
- **LA RIVIÈRE-SAINTE-SAUVEUR-NOTRE COMMUNE-INFOS**  
M. LESENS : pierre.lesens@gmail.com
- **CLUB MULTI-JEUX**  
Mme ERNOULT : 02.31.98.74.37
- **LE PETIT CLUB DU JEUDI**  
M. BOULAIN : 02.31.89.27.63
- **ASSOCIATION ASALEE**  
Mme MIGNOT : 07.49.80.79.13
- **LES ÉCHECS**  
M. CLAUDE : 06.71.46.20.15
- **JOKER BRIDGE CLUB**  
M. PETIT : 06.83.59.49.41
- **ZUMBA FITNESS LA RIVIÈRE**  
Mme DESHAYES : 06.13.13.62.60
- **LES FRÈRES DE CHARITÉ**  
M. ROUSSEL : 07.78.64.00.83
- **VILLAGE EN FÊTES**  
Mme PICQUOT : 06.81.81.27.92



## INFORMATIONS DECHETS

En 2025, la CCPHB introduit un nouveau système de collecte des déchets. Du tri des biodéchets au recyclage en passant par la déchèterie, toutes les informations pratiques seront disponibles dans le nouveau guide du tri, que vous recevrez dans votre boîte aux lettres dès février !



### Verre

Voir sur :

<https://www.ccpbh.fr/carte-interactive>



### Papiers et cartonnettes

Voir sur :

<https://www.ccpbh.fr/carte-interactive>



### Emballages plastiques et métalliques

Voir sur :

<https://www.ccpbh.fr/carte-interactive>



### Biodéchets

Salle des fêtes (chemin du Banc)

## Le mot de la minorité

Chers Saint-Sauveurais, chères Saint-Sauveuraises,

Au nom du groupe d'opposition que je représente avec G. Caubrière, A. Lebas et E. Barbey, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2025, en espérant pour vous-même et vos proches le meilleur possible dans un contexte national morose. Pour nous tous, habitants de la commune, nous formulons les mêmes souhaits. Mais force est de constater que le contexte communal ne porte pas à un grand optimisme tant les questions vitales pour notre avenir nous paraissent mal abordées malgré nos interventions, dont il est fait peu de cas, auprès du maire en conseil ou en commission. La présentation du projet de fusion aux Saint-Sauveurais pour qu'ils puissent se prononcer, est sans cesse reportée : le maire s'est engagé à fournir un document complet issu de l'étude engagée à notre demande sur ses avantages et ses inconvénients : espérons que ce sera le cas pour que chacun puisse se prononcer en connaissance de cause. Le PLUI qui conditionne l'avenir de notre territoire, approuvé par le CCPHB en fin d'année, a été réalisé sans qu'aucun débat en commission ou au conseil n'ait eu lieu. Le résultat, comme nous l'avons écrit et démontré sur notre blog est désastreux : trente ans d'efforts pour développer notre commune ont été balayés ! Si nous approuvons le projet immobilier qui va être réalisé le long de la place du Centre, grâce, enfin, à la résolution des problèmes posés depuis 20 ans par la succession des anciens propriétaires du terrain, nous avons refusé de donner notre caution au projet de convention avec le promoteur concernant l'attribution privative de 18 places de stationnement sur le parking devant l'immeuble, qui risque de nuire aux riverains et à l'activité commerciale du centre-ville.

Christophe HEMERY



**Un jardin, un arbre  
Dépôt du dossier en Mairie  
le vendredi 28 février 2025 dernier délai !  
votre arbre sera commandé une fois votre  
dossier complet.**

La commune est fière de poursuivre ses efforts pour préserver la biodiversité. Ainsi, chaque foyer possédant un jardin peut choisir parmi quatre variétés d'arbres. La distribution aura lieu le 15 mars 2025, de 14h00 à 16h00, devant la Mairie.



**FIGUIER  
CARICA**



**CISTUS  
PURPUREUS**



**BUDDLEJA  
DAVIDII**



**MYRTILLE  
VACCINIUM**

Les données récoltées sont conservées et utilisées par la Mairie uniquement pour mener à bien l'action citée ci-dessus.

- Madame et/ou Monsieur : .....
- Adresse : .....
- Numéro de téléphone : .....
- Je souhaite participer à l'atelier le 15 mars 2025 de 14h00 à 16h00 : Oui  Non
- Choix n°1 : ..... / Choix n°2 : .....
- Document à fournir :  Justificatif de domicile moins de 3mois.  Une pièce d'identité.

**Dépôt du dossier en Mairie ou par mail le vendredi 28 février 2025 dernier délai !  
votre arbre sera commandé une fois votre dossier complet.**

*Un jardin, un arbre.*